

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 23 MAI 2019**

**Délibération**  
n° 2019.05.151

**Attribution de  
subventions dans le  
cadre des Soirs Bleus  
2019**

**LE VINGT TROIS MAI DEUX MILLE DIX NEUF à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **17 mai 2019**

**Secrétaire de séance** : Gérard DEZIER

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Danièle MERIGLIER

**Ont donné pouvoir** :

Anne-Sophie BIDOIRE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Jeanne FILLOUX à Michaël LAVILLE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à José BOUTTEMY, Joël GUITTON à Patrick BOURGOIN, André LANDREAU à Catherine DEBOEVERE, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Pascal MONIER à Isabelle LAGRANGE, Jean-Philippe POUSSET à Philippe VERGNAUD, Eric SAVIN à Michel BUISSON

**Suppléant(s)** :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER

**Excusé(s)** :

Gilbert CAMPO, Karen DUBOIS, Michel GERMANEAU, Elisabeth LASBUGUES, Vincent YOU

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MAI 2019**

**DELIBERATION  
N° 2019.05.151**

CULTURE - POLITIQUE CULTURELLE

Rapporteur : Monsieur BOUCHAUD

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DES SOIRS BLEUS 2019**

La 2<sup>nd</sup>e édition des Soirs Bleus se déroulera du 15 juin au 30 septembre 2019 sur 29 communes de GrandAngoulême. Elle proposera 46 représentations, sur 35 dates, assurées par 33 compagnies.

Le dispositif des Soirs Bleus s'organise en partenariat avec les communes, organisatrices de leur évènement. Celles-ci assurent :

- L'accueil des artistes/compagnies (repas, hébergement et technique),
- Le partenariat avec les associations locales,
- 20% du cachet artistique et frais annexes (SACEM, SACD...).

Dans la mise en œuvre opérationnelle du dispositif, GrandAngoulême s'engage à prendre en charge 80% du cachet artistique et des transports de chaque compagnie programmée dans le cadre de cet évènement. Cette prise en charge prend la forme d'une subvention, directement versée auprès des compagnies artistiques concernées.

Une convention tripartite sera établie pour chaque soirée, entre la commune, l'agglomération, la compagnie ou sa structure de production. Ces conventions préciseront les modalités du partenariat, les sommes versées ainsi que les engagements des parties.

**Considérant que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.**

Vu l'avis favorable de la commission politiques et équipements communautaires du 14 mai 2019,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** l'attribution de subventions aux compagnies programmées dans le cadre de la 2<sup>nd</sup>e édition des Soirs Bleus pour un total de 45 273,60 € répartis conformément au tableau ci-dessous.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer les documents à intervenir.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**4 juin 2019**

**Affiché le :**

**4 juin 2019**

**LES SOIRS BLEUS**  
**REPRESENTATIONS, LIEUX DES REPRESENTATIONS**  
**ET PARTICIPATION DE GRANDANGOULEME**

Nom de la cie/artiste	Représentations	Montant
<b>Cie Née d'un doute</b>	1 représentation à Angoulême	1 500 €
<b>Association la Mains'Affaire</b>	2 représentations : Asnières-sur-Nouère, Champniers	2 052 €
<b>Cirque en Scène</b> Spectacle « Oups, livraison d'enfer »	2 représentations : Balzac et St-Yrieix	1 772,60 €
<b>La Route Productions</b> Spectacle de Perry Gordon	1 représentation à Balzac	1 649 €
<b>Association Bajo El Mar</b> Spectacle de The Ambrassadors	2 représentations : Brie et Mornac	2 800 €
<b>Association Tutti Frutti &amp; Co</b>	1 représentation à Champniers	1 280 €
<b>ARRREUH</b> Spectacle Romano Dandies	2 représentations : Dirac et Dignac	4 000 €
<b>Association l'Art en Vie</b> Cie Immo- French Touch	3 représentations à Fléac, Gond-Pontouvre et Rouillet-St-Estèphe	4 200 €
<b>Association VOST</b> Cie CirkVost	1 représentation à Jauldes	2 000 €
<b>Association Collectif Kaboum</b> Cie du Cirkoui	1 représentation à La Couronne	2 000 €
<b>Cie Circolabile</b>	1 représentation à Linars	944 €
<b>Association Tomax</b> La fiancée du pirate	1 représentation à Linars	1 056 €
<b>Association Jonglargonne</b> Mathieu Moustache	2 représentations : l'Isle d'Espagnac et Plassac-Rouffiac	1 760 €
<b>Association To kill a mocking bird – Arty Chokes !</b>	2 représentations à Magnac-sur-Touvre et Nersac	2 260,80 €
<b>Cie du Grenier au Jardin</b>	2 représentations : Marsac et St-Yrieix	1 821,60 €
<b>Association Anis Trio</b>	1 représentation à Mouthiers-sur-Boême	2 000 €
<b>Association Alpes Concerts</b> Captain Stambolov	1 représentation à Ruelle-sur-Touvre	1 520 €
<b>Cirque en Scène</b> Spectacle « Petit cirque... »	2 représentations : Sers et Nersac	1 589,60 €
<b>Association uni Son</b> Spectacle Ukestock	1 représentation à Sers	1 280 €
<b>Cie Révolante</b>	1 représentation à Sireuil	784 €
<b>Smart FR</b> Cie C'est pas permis	2 représentations à Vindelle	928 €
<b>Acrocs Productions</b> Opsa Deheli	1 représentation à Voeuil-et-Giget	2 000 €
<b>Association la Ruse</b>	1 représentation à Vouzan	2 000 €
<b>Cie Mauvais Coton</b> Spectacle Ombres d'elles	1 représentation à Soyaux	1 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>44 197,60 €</b>